

AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE
Réunion du Conseil Administration du jeudi 4 avril 2024
Compte-rendu n° 3/2024

Membres présents : Bernard Baudot, Christian Billery, Francis Bousquet, Jean-Louis Casenove, Bruno Cuvillier, Patrice Daurat, Raymond Delebecque, Édouard Escribano, Fernand Gonzalvez, René Guyonvarch, Maurice Maréchal, Michel Précloux, Jacqueline Sellem, Lucien Sellem, Daniel Silliau

1 – Débriefing pause-café

- météo OK : du soleil, pas de vent
- présence de Sylvie Samtmann, conseillère municipale
- 349 cyclos (comptage Raymond)
- fournitures Hyper Casino suffisantes

2 – Fin du partenariat avec Casino

- Lettre de Casino en date du 28 février signée Frédérique Laroche, directrice :
« ... votre supermarché Casino de Canet-en-Roussillon devrait fermer définitivement ses portes le 30 avril prochain.

Les partenariats qui liaient notre magasin à votre association prendront fin également à cette date. ... »

- une dernière dotation a été faite par Casino, elle se compose de 800 gobelets carton, 100 assiettes carton, 100 touillettes et 18 bouteilles de coca

3 – Randonnée des cyclotines dimanche 5 mai

- Départ de la place Méditerranée et non pas du Théâtre de la Mer (pris par les préparatifs du 8 mai)
- Affiche :
 - o même photo qu'en 2023 mais à changer en 2025, par ex en utilisant une photo prise en 2024 : Raymond a ajouté sur le bulletin d'inscription la mention « J'accepte de rétrocéder mon image au travers de photos, films ou tout autre support de communication »
 - o partenaires : aucun
- examen check-list (annexe 1)
 - o 50 affiches A4 et 150 flyers A5 par la mairie pour le 18/4
 - o Distribution de flyers au marché de Canet le 27/4 (Patrice et Jean-Louis)

4 – Calendrier des sorties 2^{ème} trimestre

- Prades dimanche 7 : une dizaine de places réservées au restaurant
- **départ à 8h à partir du dimanche 14**
- report Canal de la Robine le mardi 23 avril
- report les Corbières au départ de Tuchan le jeudi 11 avril
- Bascara jeudi 27 juin

5 – Point sur les séjours 2024 et 2025

Séjours 2024

- Pau les 15 et 16 juin (Patrice)
 - o 10 participants dont 6 cyclos et 4 accompagnants
 - o 5 chambres réservées à appart hôtel Pau
 - o Acompte de 40€/chambres à verser avant le 21 avril
 - o Solde de 85€/chambre à verser pour fin mai

- Dax du 16 au 22 juin :
 - o 2^{ème} acompte de 15673,36€ réglé
 - o solde de 300,00€/personne + suppléments éventuels (chambre individuelle, animal) à régler au plus tard le 28 avril
- San Feliu de Guixols du 24 au 27 septembre : la mairie demande qu'on la tienne informée des manifestations organisées avec les 3 communes qui ont signé un pacte d'amitié : San Feliu de Guixols, Font Romeu et Céret – fait pour l'ACC
- Alsace du 2 au 9 juin (Francis)
 - o appel pour le versement du solde sera lancé début avril
 - o réunion préparatoire sera organisée par Francis

Séjours 2025

- Evian-les-Bains (74) : VVF les Rives du Léman
 - o à 650km et 5h50
 - o du dimanche 22 au samedi 28 juin (7 jours/ 6 nuits)
 - o 520€/personne
 - o chambre individuelle : 150€
 - o parking couvert en option : 30€/semaine
- Montagnac (34) : VVF le Clos des Cigales
 - o à 130km et 1h20 de Canet
 - o du mardi 23 au samedi 27 septembre (5 jours/4 nuits)
 - o 300€/personne
 - o Chambre individuelle : 80€

6 – Séjours clubs : peut-on accepter des non licenciés (Maurice)

Bruno : « La FFCT nous rappelle régulièrement que « les clubs peuvent organiser des séjours mais pour leurs adhérents licenciés uniquement », ce qui sous-entend que les non pédalants (membres bienfaiteurs) devraient, pour participer à un séjour, prendre la licence FFCT. En 2016, Jean Patrice Gaudry, ancien directeur d'assurance qui siégeait alors au conseil d'administration, nous a conseillé de souscrire un contrat responsabilité civile pour garantir les membres bienfaiteurs lors des séjours sans qu'ils aient besoin de prendre la licence FFCT; ce contrat responsabilité civile fait l'objet de l'assurance multirisque Raqvam contractée auprès de la MAIF en 2016 et renouvelée par tacite reconduction chaque année. Mon attention ayant été à nouveau attirée en début d'année par un rappel de la FFCT (L'assurance fédérale, transparents 53, 84, 87 et 89) et par Maurice Batut qui siège au CoReg, j'ai demandé à Maurice, qui était avocat, de voir si la procédure que nous avons adoptée était attaquant ou non »

La MAIF, que Maurice a contactée, confirme qu'il n'y a aucun problème :

- accident licencié ⇔ assurance FFCT
- accident bienfaiteur/extérieur ⇔ assurance MAIF

7 – Questions diverses

- Déclarations Préfecture nouveau CA et modification des statuts effectuées
- 5 trousseaux de pharmacie achetées pour le club (Lidl 4,99€/pièce) – Jacqueline va les compléter – voir au sein de chaque groupe comment les prendre en charge (info sera faite à la réunion mensuelle)
- convention d'organisation des sorties réservées estivants (15 mai- 15 septembre) OK
- 40% de VAE au 1 avril
- La cotisation fédérale (licence) versée par les licenciés ne peut plus donner lieu à réduction d'impôt tant que l'administration fiscale n'aura pas validé le principe (info dans le RTT avril)

- Openrunner :
 - o Raymond demande
 - que l'on saisisse son identité visuelle lorsque l'on crée un parcours
 - que l'on supprime les parcours ponctuels (randonnées par ex)
 - que l'on rattache chaque parcours à une (ou plusieurs) listes
- Balade à vélo APCM dimanche 19 mai (Bernard)
 - o Départ à 15h devant l'office du tourisme
 - o 3 heures, 17km environ
 - o Participants ACC : Bernard, MPX, Pascal Bertran
- Réunion VTTistes (Edouard/Maurice) mercredi 10 à 14h au club
- Assurance multirisques association : Fernand demande un devis à la MAIF

*Hors CA : prix MAIF : environ 175€ (145€ + 30€) – prix Eurocourtage : 343,39€
résiliation possible avec un délai de 2 mois avant la date d'échéance*

8 – Date du prochain CA : mardi 30 avril

Rédigé par Bruno Cuvillier